



**FNASCE**  
couleur passion

**16 et 17 mars 2016**

**Assemblée Générale de la FNASCE  
à Bagnoles-de-l'Orne Normandie (61)**



**ASCE 61**  
couleur passion

---

# SOMMAIRE

---

## Les lettres de soutien

Le mot du directeur départemental des territoires.....	3
Le mot de la présidente de la FNASCE .....	4
Le mot de la présidente de l'ASCE 61.....	5

## Les informations touristiques

Région, département d'accueil.....	6
Ville d'accueil.....	7

## Les informations pratiques

Situation générale, plan d'accès.....	8
Situation géographique de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration.....	9 à 13

## Les activités prévues

L'activité culturelle.....	14
L'animation développement durable.....	14
Le programme prévisionnel.....	15
Le règlement.....	16-17

---

# LES LETTRES DE SOUTIEN

---

## Le mot du directeur départemental des territoires,

Bienvenue dans l'Orne !

L'Orne est fière d'organiser l'assemblée générale de la FNASCE.

Cette fierté, la DDT la partage avec les responsables de l'ASCE 61 et l'ensemble des volontaires pour l'organisation de cette rencontre.

Au sein de la DDT de l'Orne, l'ASCE 61 est un vecteur de vie associative riche, porteuse de lien social entre les agents et participe, de fait, pleinement aux objectifs de réduction des risques psycho-sociaux.

À travers ses actions, l'ASCE 61

**ORNE** la vie de Sports

**ORNE** la vie de culture

**ORNE** la vie d'entraide

**ORNE** la vie de passion

La DDT de l'Orne et l'ASCE 61 ont à cœur de vous accueillir dans les meilleures conditions et de vous faire (re)découvrir notre beau département et sa station thermale réputée de BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE, dénomination de la future commune nouvelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Département vert, département d'eau, département d'innovation, département, d'histoire, département aux multiples visages au sein d'une région Normandie accueillante, voilà la vraie image de l'Orne que nous voulons vous faire partager !

L'Orne est bien sûr aussi une terre qui a le sens de la convivialité, de l'échange et de l'hospitalité. Vous pourrez le vivre lors de cette AG 2016.

C'est donc avec beaucoup de conviction et un très grand honneur que j'ai soutenu le projet des POT'AG 61.

Vincent ROYER

# Le mot de la présidente de la FNASCE,



La Défense, le 10 décembre 2015

## Le mot de la Présidente de la FNASCE Assemblée Générale Bagnoles de l'Orne Les 16 et 17 mars 2016

L'assemblée générale de la Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE) sera organisée les 16 et 17 mars 2016 à Bagnoles de l'Orne (61) par l'ASCE 61 et son florissant POT'AG.

En ses thermes, vous serez accueillis par une équipe dynamique et motivée, dans les meilleures conditions possibles pour ces moments importants de rencontres au sein de notre mouvement associatif.

Je remercie Chantal LABBE Présidente de l'ASCE 61, ainsi que toute son équipe pour l'organisation conviviale de ces journées qui promettent une fort belle récolte de ces riches rencontres.

L'ASCE 61 se fera une joie immense de vous recevoir dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous souhaitons un excellent séjour à Bagnoles de l'Orne, haut lieu du soin thermal.

La Présidente de la FNASCE

Joëlle GAU

---

Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE)  
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
Tour Pascal A – 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 32 88 – Fax : 01 40 81 32 89 – Courriel : fnasce@i-carre.net – Site : www.fnasce.org  
Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

## Le mot de la présidente de l'ASCE 61,

L'ASCE 61 a accepté la proposition de la Fédération Nationale des ASCE pour organiser, en 2016, l'assemblée générale annuelle.

Elle n'en est pas à son premier coup d'essai, en effet plusieurs autres manifestations nationales ont été organisées dans l'Orne : les challenges de tennis de table en 1989, de cyclisme en 1996, de VTT en 2004, l'arrivée d'une étape du raid cyclo CAEN-COLMAR en 1995. Elle a aussi posé sa candidature à plusieurs autres challenges (tir à l'arc, tennis et football). Elle a participé également à deux organisations régionales de l'URASCE Normandie : les DASCE 2000 et le Congrès 2014.

L'ASCE 61 souhaite se lancer un nouveau défi à sa mesure. En effet l'offre touristique du département de l'Orne ne compte aucun village de vacances. Toutefois la ville de Bagnoles-de-l'Orne dispose d'un centre de congrès et d'une capacité d'accueil largement suffisante pour accueillir les participants à ces journées.

La station thermale est connue pour ses eaux et la qualité de son accueil. Les structures d'hébergement et de restauration concentrées au cœur de la ville favorisent les déplacements piétonniers. La proximité de la forêt d'Andaine incite à la découverte de paysages variés et à la pratique de nombreux sports tels le VTT, la randonnée, l'équitation ou l'escalade.

Ce sont les projets qui nous font avancer. Fort d'une motivation renouvelée, LES POT'AG sont d'ores et déjà à l'oeuvre pour organiser cette manifestation. L'hiver est propice à la préparation du terrain afin que la récolte soit la meilleure possible au printemps...

Aussi c'est au travers de cette métaphore légumière que LES POT'AG espèrent accueillir, en mars prochain, du 15 au 17, tous leurs POT' à BAGNOLES-DE-L'ORNE NORMANDIE, c'est-à-dire vous tous les amis représentants des ASCE(ET) et de la FNASCE qui ferez le déplacement.

La convivialité et l'amitié seront bien sûr les maîtres mots de ce futur rassemblement.

Nous vous disons à très vite... !

Amicalement

Chantal LABBE

---

# LES INFORMATIONS TOURISTIQUES

---

## Le département et la ville de Bagnoles-de-l'Orne

L'Orne un jardin extraordinaire (Jean de la Varende).

Situé sur la latitude de Chartres et du Mont Saint Michel, traversée par le méridien de Greenwich, cette douce principauté, refuge du tendre, a signé un pacte avec les puissances de la nature. Le bien-vivre, dans cette enclave privilégiée, est synonyme d'hospitalité, de silence et de respect d'autrui. Découvrir l'Orne, c'est une façon intelligente et courtoise de goûter les bonheurs terrestres.

Située au sud-est de la Normandie, Bagnoles-de-l'Orne est une station thermale nichée au cœur du parc Naturel régional Normandie-Maine. *Le nom de la localité est attesté sous la forme Baignolles en 1617. Baignolles est issu d'un terme latin du IV<sup>e</sup> siècle Balneolas «petit bain, petit établissement de bains».*

*Selon la légende locale, les origines de l'activité thermale dateraient du Moyen Âge ; cette dernière raconte que le seigneur médiéval Hugues de Tessé sentant qu'il atteignait la fin de sa vie décida d'abandonner son cheval Rapide dans la forêt d'Andaine. Il fut stupéfié quand l'animal revint quelques heures plus tard, fort et totalement revitalisé. Sans aucun ressentiment, Rapide emmena son maître vers les eaux de Bagnoles où après avoir bu il fut aussi rajeuni.* La station thermale était née. Elle s'est développée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'avènement du tourisme.

A Bagnoles de l'Orne Normandie vous trouverez une eau généreuse et pure provenant des profondeurs de la terre. Elle est la première station thermale française pour le traitement des maladies veineuses. Cette eau unique au monde déborde de bienfaits et ses vertus sont connues depuis toujours.

Le site a été choisi pour son calme et son environnement, un grand hôtel, un casino situé près d'un lac, le tout relié par un parc traversé par une rivière et un plan d'eau. Le quartier Belle Époque et ses villas témoignent encore de ce qu'étaient les villes d'eau à cette époque.

Pays de légende, il servit de cadres aux exploits des Chevaliers de la Table Ronde, le roi Arthur, Lancelot du Lac...

Bagnoles-de-l'Orne Normandie et le bocage sont aussi une région gastronomique (calvados, pommeau, cidre, poiré, tripes, macarons...). En automne, aux premières chutes de feuilles, des cueillettes de champignons sont organisées en forêt d'Andaine.



Le lac et le casino



Le Château

Grand Prix de Bagnoles





## Situation géographique du centre des congrès, des hébergements et de la restauration

### COMMENT VENIR ?



Sur place, l'ensemble des sites est accessible à pied. Toutefois des navettes permettront aux personnes à mobilité réduite de rejoindre facilement l'ensemble des différents sites (restauration, hébergement et centre des congrès).

#### Par la route

*De Paris :*

A13 puis RN 12 Dreux - Alençon Nord puis direction Saint Malo OU A11 direction Bordeaux Nantes sortie Le Mans - A28 sortie 18 Alençon Nord puis direction Saint Malo et suivre Bagnoles de l'Orne.

*De Caen :*

A88 direction Falaise, sortie 11 direction Putanges-Pont-Ecrepin puis suivre Bagnoles de l'Orne.

*D'Angers et du Centre Loire :*

Rejoindre Laval puis Mayenne, Lassay les Châteaux et Bagnoles de l'Orne.

*De Rouen :* A28 sortie 17 Sées et suivre Bagnoles de l'Orne.

#### Par le train

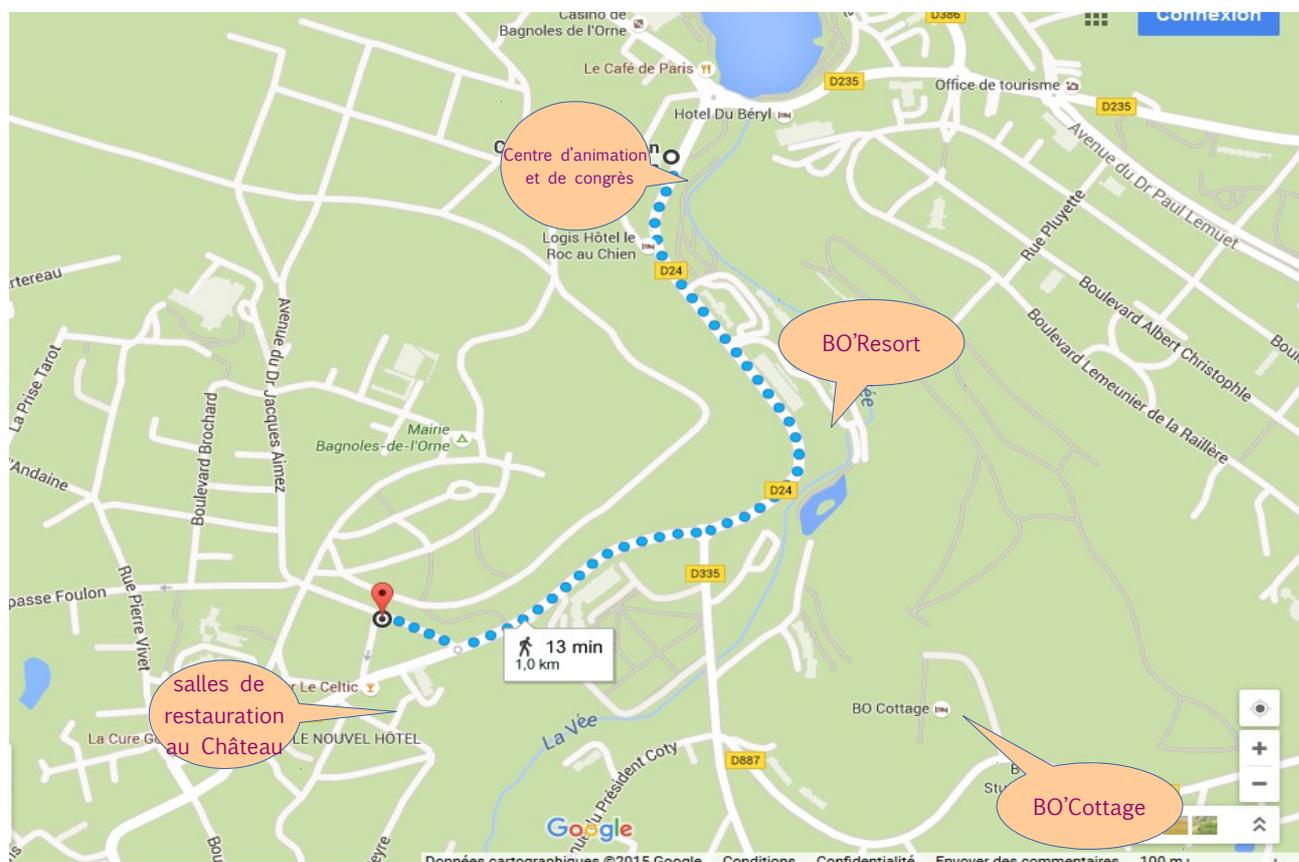
*De Paris :*

Au départ de la gare Montparnasse III / Vaugirard, ligne Paris-Granville, descendre à Briouze ou Argentan puis correspondance par bus TER

Point Information-Vente billetterie SNCF de Bagnoles de l'Orne : Tel : 02 33 37 80 04.

#### Par avion

*Aéroport Caen-Carpiquet :* 80 km - 02 31 71 20 10



## Résidences hôtelières BO'Resort et BO'Cottage

Au coeur d'un parc classé de 25 hectares, BO'Resort (ancien hôtel des Thermes) et BO' Cottage sont deux résidences hôtelières dont une nouvelle génération, aux nombreuses activités à proximité immédiate et en harmonie avec la nature, pour tous les goûts et pour toute la famille.



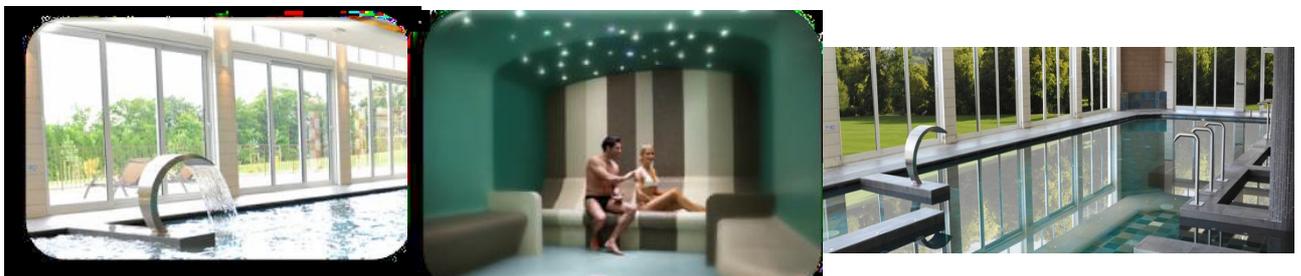
**BO'Cottage** (accessible à pied en 18 mn du centre des congrès)

**Studios équipés** : Cuisine, réfrigérateur, plaques vitro céramiques, lave-vaisselle, four micro-ondes, cafetière, grill pain, bouilloire, vaisselle & ustensiles de cuisine...

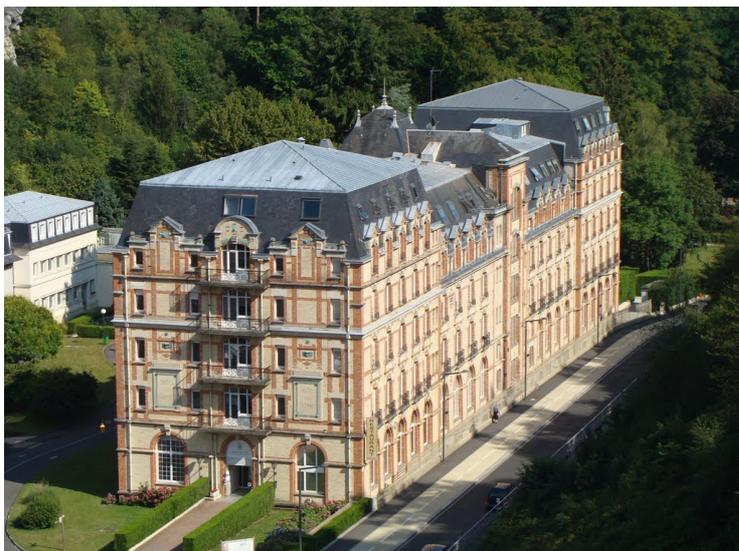
**Salon et coin repas** : canapé convertible, commode, penderie, table & chaises, tabouret, fauteuil, télévision...

**Salle d'eau** : douche à l'italienne, meuble avec vasque et WC.

**Jardin privatif ou balcon en majorité** (avec salon de plein air)



**Nombreux équipements de bien-être** : zone de nage à contre courant - Bassin à remous - douche déferlante - Solarium extérieur.



BO'Resort « Ancien hôtel des Thermes »  
(accessible à pied en 5 mn du centre des congrès)



L'accueil des participants aura lieu à partir du mardi après-midi au centre d'animations et de congrès. C'est ici que se tiendra l'ensemble des réunions.



Le hall d'entrée du centre d'animation



L'auditorium du centre d'animation

Les repas et les soirées se dérouleront dans la salle polyvalente située dans les communs du château.



### La salle de restauration

Ces structures sont facilement accessibles à pied en partant du centre des congrès. Des navettes seront toutefois mises à la disposition des participants.

---

# LES ACTIVITÉS PRÉVUES

---

## - une activité culturelle

L'ASCE 61 a souhaité mobiliser l'ensemble des participants à l'assemblée générale de la FNASCE au travers d'une pratique adaptée du CROSS BOOKING : en quelques mots il s'agit de faire partager l'envie de lecture en faisant « voyager les livres » !

Aussi nous proposons à tous les participants de venir à l'AG avec dans leurs bagages, un ou deux livres qu'ils ont aimés et qu'ils souhaitent faire découvrir. Sur la 1ère page, ils pourront inscrire leurs nom, prénom et ASCE d'origine.

L'ensemble des livres sera rassemblé au centre d'animation. Avant votre départ le jeudi 17 mars au matin, chacun emportera un ou deux ouvrages qu'il pourra à nouveau, après les avoir lus, faire découvrir à ses collègues de l'ASCE lors d'une autre activité locale ou fédérale. Pourquoi ne pas continuer ce voyage des livres en ouvrant largement cette possibilité pour la fête de la culture en juin prochain !!!

## - animation développement durable

Le développement durable sera pris en compte sous différentes formes pendant ces rencontres notamment en **évitant**, à chaque fois que cela sera possible, l'utilisation de vaisselle ou serviettes jetables.

Le traiteur s'engage à utiliser des produits locaux et de saison pour la confection des repas. Pour le dressage des tables il utilisera dans la mesure du possible un nappage et serviettes tissu.

Une activité spécifique D.D. devrait également être proposée lors de la soirée de gala du mercredi 16 mars 2016.

---

# PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

---

**Lundi 14 mars 2016 à partir de 14 h**

accueil des membres de la FNASCE

**Mardi 15 mars 2016 à partir de 15 h 30**

accueil des participants et des partenaires – pot d'accueil

Repas du soir à partir de 20 h à la salle polyvalente (communs du château)

Soirée DJ à suivre

**Mercredi 16 mars 2016**

8 h 30 Assemblée générale de la FNASCE au centre des congrès

12 h à 13 h 45 Repas à la salle polyvalente (communs du château)

14 h à 16 h 45 Travaux en salle plénière

17 h à 18 h 30 Visite guidée de Bagnoles de l'Orne

19 h Apéritif et dégustation de produits locaux

20 h 15 Soirée de gala

Soirée DJ à suivre

**Jeudi 17 mars 2016**

9 h Suite AG FNASCE au centre des congrès

12 h Repas de midi à la salle polyvalente (communs du château) ou panier repas

14 h Départ des participants

---

# RÈGLEMENT

---

## Dispositions générales

### **Article 1 – Participants**

Les représentants à l'assemblée générale de la FNASCE sont les présidents (es) de chaque ASCE ou leur représentant.

### **Article 2 – Responsabilité des présidents**

Tous les participants à cette manifestation sont placés sous la responsabilité du président de l'association d'appartenance.

### **Article 3 – Obligation des participants**

Les participants et accompagnateurs ont une tenue correcte en tous lieux et en toutes circonstances (repas, spectacles, allocutions...) pendant toute la durée de la manifestation. En cas de détérioration de matériels, les frais sont à la charge des auteurs ou de l'association qu'ils représentent.

### **Article 4 – Assurances et couvertures des risques**

La FNASCE est titulaire d'un contrat « Responsabilité civile » couvrant tous les sinistres pouvant survenir à l'occasion de la manifestation et dont la responsabilité pourrait lui être imputée. L'association organisatrice est assurée en responsabilité civile par le contrat fédéral pour l'organisation de la manifestation. Les participants sont couverts en « individuel accident » dans la limite des garanties prévues par le contrat. Ces garanties sont liées automatiquement à la carte d'adhérent de la fédération et figurent sur la notice accompagnant la carte d'adhérent. Toutefois, si l'adhérent estime que le montant des garanties est insuffisant, il peut souscrire une assurance complémentaire auprès de l'assureur de son choix.

La FNASCE et l'ASCE 61 déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels. Le contrat fédéral ne couvre pas les biens appartenant à l'assuré (adhérent, association).

Tout sinistre susceptible d'engager la responsabilité de l'association organisatrice doit faire l'objet de la part de la (ou des) victime(s) ou à défaut de son association d'appartenance, et avant leur départ du lieu de la manifestation, d'une déclaration ou d'une réserve écrite auprès des responsables de ladite association.

Toute déclaration de sinistre est obligatoirement remplie par la victime, signée du président de son association et revêtue du cachet de l'association. Elle est envoyée à l'assurance de la fédération selon les modalités précisées par l'assureur dans un délai de quinze (15) jours. Si un des participants se blesse, il doit déclarer son accident au moyen de l'imprimé de déclaration fourni par l'assureur fédéral dans un délai de quinze (15) jours. Cette déclaration devra être revêtue de la signature d'un représentant de son ASCE et du cachet de l'association d'appartenance de la victime. Les copies sont conservées à l'association d'origine.

En cas d'utilisation de véhicules de l'administration ou de véhicules personnels, le président de l'association devra avoir au préalable rempli et signé un ordre de déplacement.

Les participants sont couverts en « individuel accident » dans la limite des garanties prévues par le contrat. Ces garanties sont liées automatiquement à la carte d'adhérent de l'ASCE.

### **Article 5 – Droit à l'image**

Chaque participant à une organisation fédérale accorde à l'organisateur le droit d'enregistrer, en partie ou en totalité, sa participation à l'événement sous forme de photos, vidéos, films télévisés, reportages radio, et tout autre moyen existant ou non encore existant, et de les utiliser à des fins promotionnelles et commerciales, sans limite de temps et sans lui devoir aucun droit financier.

Toute prise de vues ou de son, toute photographie, toute reproduction, totale ou partielle par un participant ne devra être destinée qu'à un usage privé. Toute publication de ce type de document devra faire l'objet d'une autorisation préalable écrite de la FNASCE.

Le fait de s'inscrire à la manifestation implique l'acceptation que l'organisateur ou la FNASCE utilise son image dans le cadre de son activité.

Si un participant refuse que son image soit exploitée par l'organisateur, il devra le mentionner par écrit au moment de son inscription. Toutefois, le participant qui sera sur une photo de foule prise dans un endroit public ne pourra refuser la publication de ladite photo.

### **Article 6 – Soins - hospitalisation**

En cas de blessure ou d'accident, les participants autorisent l'organisateur à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de leur intégrité physique en permettant leur hospitalisation ou en recourant à des soins donnés par des professionnels de santé.

### **Article 7 – Désistement**

Toute demande de désistement ou annulation devra être confirmée par courrier postal ou par courriel. Si cette demande intervient moins de 15 j avant le déroulement de l'AG FNASCE le remboursement éventuel des frais sera effectif sur présentation d'un justificatif (certificat médical ou autre document lié à un cas de force majeure).